



Sénat

Archives  
du Sénat  
57. 15.

Commission

relative à la détermination du tracé des  
chemins de fer de grande ceinture  
autour de Paris, etc; —

27 Mars 1879

Commission du chemin de fer de Ceinture

La commission se réunit à midi 3/4 local du 2<sup>e</sup> bureau à Versailles,  
Présents m<sup>rs</sup> Dupont de la Volle, Boissot de St Pierre, Meriadec, Solain  
g<sup>al</sup> Febaut g<sup>al</sup> et l'admirant g<sup>al</sup> Guillemant, Bartholomy et hilaire  
M<sup>r</sup> le g<sup>al</sup> l'admirant est nommé président et M<sup>r</sup> Meriadec secrétaire  
L'heure de la réunion des bureaux est avancée la commission s'ajourne  
à 2<sup>h</sup> 1/2 pendant le scrutin

La séance est reprise à 2<sup>h</sup> 1/2

Le g<sup>al</sup> Guillemant fait observer combien le chemin intérieur demande  
par le ministre de la guerre est indispensable - m<sup>rs</sup> Meriadec et Dupont  
insistent dans le même sens.

M<sup>r</sup> Solain demande une double voie sur tout le parcours du chemin  
intérieur - Cette demande est approuvée par toute la commission

Le g<sup>al</sup> Guillemant est nommé rapporteur

La séance est levée à 2<sup>h</sup> 1/4

Le Président

Le Secrétaire

*(Signature)*

*(Signature)*

Finie le 27 Mai

La commission se réunit à 1<sup>h</sup> local du 3<sup>e</sup> bureau à Versailles  
le général Guillemant rapporteur de la commission donne lecture de son  
rapport résultant des réunions de la commission qui ont eu lieu à Paris  
au ministère de la guerre les 21 et 23 Mai, pour lesquelles la commission  
s'est réunie d'accord avec M<sup>r</sup> le ministre de la guerre et M<sup>r</sup> le directeur  
des travaux publics. Des modifications ont été apportées aux propositions  
du projet de loi de M<sup>r</sup> Meriadec à établir le chemin pour l'intérieur des lignes  
de Paris, de Rouen à Paris par <sup>Paris</sup> à construire de nouvelles ports et à régler  
le tronçon en question soit établi à deux voies.

Le Président

Le Secrétaire rapporteur

*(Signature)*

*(Signature)*